

# Tennis de Table La Motte Servolex

## CHARTRE DU TTLMS

La renommée d'un club ne dépend pas uniquement de ses résultats.

Le TTLMS défend un certain nombre de valeurs, sans lesquelles, toute pratique sportive et/ou vie du club ne pourraient avoir lieu dans de bonnes conditions.

En dehors de la performance sportive, le comportement du joueur tant à la salle qu'à l'extérieur est une valeur essentielle pour le TTLMS.

Chaque adhérent du TTLMS doit toujours garder à l'esprit, quelles que soient les circonstances, qu'il appartient à un club, et qu'à travers son comportement, c'est le TTLMS qui est jugé.

Le pongiste du TTLMS fera honneur à son sport et à son club en se comportant en sportif fair-play, autant envers ses adversaires qu'envers ses partenaires de club, et en respectant les règles suivantes :

- Il vient pratiquer le tennis de table en tenue adéquate : "short + tee-shirt + chaussure de salle", lors des entraînements et en compétition.
- Il se change dans les vestiaires prévus à cet effet.
- Il se présente à l'heure aux entraînements et aux compétitions.
- Il n'oublie pas sa licence, sa raquette, son équipement.
- Il s'excuse lors d'un point gagné avec le filet ou touchant un bord de table.
- Il serre la main à son adversaire en fin de match, ainsi qu'à l'arbitre.
- Il accepte la défaite afin de pouvoir progresser, car on apprend autant d'une défaite que d'une victoire.
- Il respecte son adversaire et ne l'insulte pas durant un match, ni après.
- Il respecte le matériel (tables, séparations, marqueurs...). Il respecte les autres personnes qui jouent, et évite de crier.
- Il évite de s'énerver en jouant, même lorsqu'il perd un point, car cela ne sert à rien si ce n'est à se déconcentrer.
- Il écoute les conseils de ses entraîneurs ou capitaines.
- Il participe à la vie du club en aidant à la mise en place et au rangement de la salle. **(ATTENTION : Il est interdit aux joueurs mineurs non autorisés par un responsable de déplacer les tables).**
- Il participe activement aux manifestations organisées par le club.

Et de tout cela, il en sera ravi, de même que tous ses camarades de club, entraîneurs et dirigeants.

Nom :

Prénom :

Signature :

# Tennis de Table La Motte Servolex

## MON ENGAGEMENT POUR LA REUSSITE DE MON ENFANT

**Des règles d'or pour que votre enfant pratique au mieux son sport favori.**

**Etre parent d'un jeune pongiste, c'est :**

- Accompagner votre enfant aux entraînements et lui permettre d'arriver à l'heure.
- Être présent aux rencontres de votre enfant.
- Accompagner l'équipe sur les tournois.
- Soutenir votre enfant aussi bien dans ses victoires que dans ses défaites.
- Participer aux manifestations de la saison du club.
- Prendre part aux transports des jeunes.
- Faire bénéficier le club de vos compétences (photos, secrétariat, recherche de partenaires, reprographie, ...).

**Vous êtes la référence aux yeux de votre enfant donc le relais idéal pour valoriser les attitudes de l'esprit sportif, soit :**

- Le respect des décisions, des règles, de l'arbitre.
- Le respect de l'adversaire, des dirigeants qui sont des bénévoles et qui transmettent leur passion du tennis de table.
- Le fait d'être positif et de garder le sourire quoi qu'il arrive, de rester maître de soi en toutes circonstances.
- Le respect des équipements et de l'environnement sportifs (gymnase, vestiaires, matériel mis à disposition).
- De cultiver l'esprit d'équipe plutôt que l'esprit de compétition.

**Créer un lien avec la famille du tennis de table :**

- Dialoguer avec les dirigeants, les bénévoles, l'éducateur du club de votre enfant, rien de tel pour vous tenir au courant de sa progression et de la vie du club (changement d'horaire de l'entraînement, lieu des rencontres, perte de vêtements).

Nom :

Prénom :

Signature :

# Tennis de Table La Motte Servolex

## ETRE L'ACCOMPAGNATEUR DE JOUEURS EN DEPLACEMENT

Vous souhaitez accompagner votre enfant sur le lieu des rencontres, nous vous en félicitons.

Il sera exceptionnel de vous rendre à la compétition sans la présence d'un responsable du club ou le responsable de l'équipe de votre enfant.

Si en plus de votre enfant vous acceptez de transporter dans votre véhicule des enfants de son équipe ou allant à la même compétition, nous souhaitons que vous connaissiez les modalités de déroulement d'un déplacement.

Sachez que pour préparer chaque déplacement, un document écrit est remis aux enfants dans la quinzaine précédant la rencontre, dans lequel non seulement nous demandons l'accord des Parents pour la participation de leur enfant aux matches mais également leur accord pour le transport de l'enfant par un autre parent ou responsable de club dans son véhicule personnel.

De votre côté, en tant que conducteur, nous vous demanderons de bien vouloir remplir la convention. Ce document nous permet d'attirer votre attention sur les obligations qui sont celles de tout utilisateur d'un véhicule automobile en France. Nous pensons qu'un tel rappel permet de rassurer les Parents des enfants transportés.

Dans le cas où vous vous déplacez avec un responsable du club ou le responsable de l'équipe, votre rôle consiste à transporter les enfants et une fois sur place au gymnase vous devenez un supporter respectueux de l'esprit sportif. Vous allez vous asseoir dans les tribunes.

Par contre, si aucun membre du club ne peut venir à la compétition, il se peut que vous soyez responsable de l'équipe de votre enfant. Dès lors se greffent d'autres responsabilités que nous vous présentons avant votre départ. Ces responsabilités sont souvent liées à la compétition elle-même.

# Tennis de Table La Motte ServoLEX

## CONVENTION DE TRANSPORT

Avec la volonté de tranquilliser les parents des enfants désireux de se rendre aux différentes manifestations sportives auxquelles participe le club, il est convenu ce qui suit entre le club de Tennis de Table de La Motte ServoLEX (TTLMS) représenté par son Président et M. Mme.....

Monsieur, Madame.....accepte de transporter les joueurs du TTLMS dans mon véhicule personnel.

Je m'engage à respecter les règles élémentaires du code de la route et notamment :

- À posséder un permis de conduire en cours de validité,
- À présenter un véhicule assuré au tiers, au minimum incluant la protection des passagers autres que les membres de ma famille,
- À présenter un véhicule en conformité avec l'obligation du contrôle technique,
- À respecter le nombre de places autorisées dans mon véhicule,
- À faire attention au passager de la place avant dont l'accès est réglementé par l'âge,
- À obliger les enfants placés à l'arrière de s'attacher avec les ceintures prévues à cet effet,
- À ne pas prendre le volant si j'ai absorbé une boisson alcoolisée.

Le TTLMS s'engage à ce qu'aucun enfant ne soit accepté à se déplacer sans le document signé des Parents l'autorisant à participer.

Le Président du club de  
Date et signature

Le conducteur bénévole  
Date et signature